

## URBANISATION DES CAMPAGNES ET DEVELOPPEMENT RURAL : LE DELTA DU NIL

Sylvie FANCHETTE

### RESUME

*Dans le delta du Nil, la très forte concentration de la population rurale a généré un processus d'urbanisation spontané. Après des décennies où les campagnes ont subi l'exode rural vers Le Caire, les zones rurales et semi-urbaines ont enregistré des taux de croissance démographiques très élevés.*

*L'agriculture nourrit de moins en moins les ruraux, mais de nombreux capitaux extérieurs (émigration dans le Golfe, salaires urbains) ont été réinvestis dans l'économie locale ; les villages et les bourgs localisés dans la zone d'influence des grandes villes ont connu un regain démographique et économique.*

### SUMMARY

*In the Nile delta, the very heavy concentration of the rural population has given birth to a process of spontaneous urbanisation. After decades where the countryside was the cradle of rural migration towards Cairo, rural and semi urban areas registered a very high demographic increase.*

*Agriculture is less and less feeding the rural population, but great amounts of external capital (migrant remittances from the Gulf, urban wages) have been injected into the local economy ; villages and towns within the sphere of influence of the big cities have witnessed a demographic and economic revival.*

Fonds Documentaire ORSTOM



010020780

Fonds Documentaire ORSTOM

489 Cote : B\* 20780 Ex: 1

Deux particularités de l'Egypte (et plus particulièrement au delta du Nil) sont à mettre en avant pour comprendre les rapports existant entre urbanisation et développement rural.

Tout d'abord, l'occupation démographique très dense de l'espace rural irrigué, 1.000 à 1.500 habitants au Km<sup>2</sup> dans le Haut Delta, et la concentration d'un cinquième de la population rurale dans des agglomérations de plus de 10.000 habitants, nous amènent à revoir la définition de l'urbain. La capitale regroupant 10 à 12 millions d'habitants, la diffusion de l'urbanisation, à la fois des modes de vie et d'habitat, ne peut être qu'intense.

En second lieu, l'Egypte est un pays à tradition agricole cinq fois millénaire, où l'Etat a joué un rôle déterminant dans l'intensification des systèmes cultivés et l'aménagement du territoire. Dans un espace irrigué limité, l'intensification des systèmes agraires a atteint des seuils rarement dépassés, excepté en Asie du Sud-Est.

Dans une des régions du monde parmi les plus densément peuplées où la population continue de croître à un rythme élevé, quel est donc l'impact de l'urbanisation des campagnes sur le développement rural et les systèmes de culture ?

## I. DENSITES DE POPULATION ET URBANISATION DES CAMPAGNES

### A. CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET SATURATION DES CAMPAGNES

L'encadrement sanitaire, le développement des forces productives agricoles et la sécurité dans les campagnes ont favorisé un regain démographique dans le delta depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'Etat avait besoin d'une main-d'oeuvre nombreuse pour mettre en valeur le sol égyptien et pour entretenir les infrastructures hydrauliques.

Toutefois, à partir des années 20, le manque de terre a commencé à se faire sentir, du fait de la croissance démographique et de la grande inégalité de la répartition des terres et a poussé de nombreux ruraux vers les villes. Avec la Réforme Agraire mise en place par Nasser dans les années 60, si les petits exploitants consolidèrent leur

accès à la terre, les paysans sans terres perdirent leurs emplois dans les grandes exploitations féodales expropriées. Ils ne trouvèrent d'autres portes de sortie que l'exode vers les villes et, notamment, Le Caire. Le delta, malgré son fort potentiel productif, ses terres arables riches et irriguées et une population paysanne relativement bien encadrée sur le plan technique, ne put relever le défi démographique.

Cet exode atteignit son apogée dans les années 50-60 où le Caire enregistrerait des taux de croissance annuels de près de 4 %. Toutefois, depuis la fin des années 60, mais surtout depuis 1975, on assiste à un regain démographique des agglomérations rurales, qui jusqu'alors enregistreraient des taux de croissance plus faibles que celui des villes. Depuis lors, la population des villes et des campagnes surpeuplées croît à un rythme identique.

Depuis 1976, les communes densément peuplées du Haut-Delta ont enregistré des taux de croissance très élevés après plusieurs décennies d'exode rural où ceux-ci ne dépassaient pas 1,6 % par an. C'est principalement dans la grande périphérie du Caire, le long des berges du Nil et autour des grandes villes de province que ce phénomène est le plus remarquable. Ainsi des communes supportant des densités démographiques de l'ordre de 1.000, voire 1.500 habitants au kilomètre carré, enregistrent des taux de croissance de l'ordre de 2,8 à 4 % par an.<sup>1</sup>

Cette soudaine reprise démographique dans des régions que l'on pourrait qualifier de saturées remet en cause les rapports ville-campagne préexistants.

L'époque où l'on s'alarmait devant l'extension incontrôlée du Caire et des grandes villes est pratiquement révolue. Villes, zones périurbaines et campagnes croissent à des rythmes globalement identiques. Pourtant l'urbanisation s'étend, mais de façon plus diffuse que durant les années 60 et 70.

<sup>1</sup>FANCHETTE Sylvie, *Le delta du Nil, densités de population et urbanisation des campagnes*, Thèse de Géographie, PARIS VIII, 667 pages, déc. 1992.

## B. LA POLARISATION DES GRANDES VILLES ET LA DIFFUSION DE L'URBANISATION

En Egypte, on attribue à une agglomération le statut de l'urbain principalement pour des raisons administratives. A deux exceptions près, une ville est un chef-lieu de district ou un chef-lieu de gouvernorat. Toutes les autres agglomérations sont reléguées dans le rural et n'ont droit qu'à un nombre de prérogatives limité. Alors que les grandes villes s'étendent rapidement sur leurs périphéries rurales, créant ainsi de véritables banlieues non dotées d'infrastructures urbaines, et que la population dite rurale se concentre dans un cas sur cinq dans des agglomérations dépassant 10.000 habitants, il s'avère nécessaire d'analyser de plus près le processus de diffusion de l'urbanisation dans un espace densément peuplé. L'étude de l'urbanisation ne se limite plus à l'extension spatiale des villes sur leur environnement rural, mais aux rapports que les habitants des villages et des bourgades entretiennent avec les villes, pratiques qui ne font qu'activer le processus d'urbanisation de ces agglomérations.

### *La diffusion de l'urbanisation à la périphérie des grandes villes*

Le ralentissement de l'exode rural, que l'on peut situer à la fin des années 60, a favorisé la reprise de la croissance de la population rurale.

Contrairement aux périodes antérieures, c'est la proximité des villes qui favorise la croissance démographique des campagnes et se traduit par une meilleure insertion des ruraux les plus qualifiés dans le marché urbain du travail, par l'installation de jeunes couples urbains en périphérie rurale et la délocalisation d'entreprises urbaines.

Ce processus de pénétration des modes de vies et de l'économie urbaine dans les campagnes s'effectue de façon différente selon les régions, la proximité et la taille des villes.

En 1986, 34 % des personnes nouvellement installées dans les agglomérations rurales du delta étaient originaires des villes et dans 8 cas sur 10 de villes du même gouvernorat, ce qui atteste l'importance des migrations péri-urbaines.

⇒ autour du Caire : on assiste au gonflement des banlieues avec le développement des migrations péri-urbaines (entre 3,7 et 5 % par an depuis 1976). C'est en partie dû à la redistribution de la population cairote vers la grande périphérie, mais aussi à l'installation de populations rurales originaires de tout le pays à la périphérie de la capitale.

De grosses bourgades, en perte de vitesse dans les années 60, ont ainsi bénéficié de l'arrivée massive de nouveaux venus à la recherche de logements. Avec le boom de la construction provoqué par les remises des émigrés du Golfe, de nombreux logements destinés à la location ont été bâtis.

⇒ autour des chefs-lieux de province, on assiste au même phénomène : un ralentissement du taux de croissance de ces villes avec des bilans migratoires négatifs, au profit des bourgades périphériques.

Si l'agriculture égyptienne a su s'intensifier et a bénéficié de l'extension des terres cultivables, elle souffre de la destruction de terres agricoles devant l'emprise de la construction. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'il concerne les terres de meilleure qualité du centre et du sud du delta, notamment celles qui ont toujours été les mieux cultivées en périphérie des grandes villes. Les lois imposées par les pouvoirs publics pour limiter le grignotage des terres agricoles sont rarement appliquées, du fait de la corruption des fonctionnaires.

Les gouvernorats densément peuplés du Haut-Delta ont perdu, entre 1961 et 1981, 7,3 % de leurs terres cultivées au profit de la construction. C'est dans la proximité du Grand Caire que le processus a été le plus dévastateur avec des sommums de 16 et de 13 %. A la périphérie de grandes villes industrielles comme Tanta et de Mahallat el Koubra, cette expansion a atteint 10 % des terres en vingt ans. Cette diminution des terres cultivées concomitante à une forte croissance démographique ne fait qu'accentuer la pression sur la terre agricole.

Toutefois, la spéculation foncière a rendu très onéreuse toute installation industrielle en ville. Un processus de délocalisation des entreprises en zone semi-urbaine a ainsi vu le jour. Autour des grandes

agglomérations, des usines ou même des universités ont été construites. Ces marges urbaines, pourtant administrativement rurales, constituent de véritables banlieues, mais possèdent un atout de taille : les lois en matière fiscale et d'aménagement sont beaucoup plus souples que dans les villes.

*La diffusion de l'urbanisation sous l'effet de la concentration de plus en plus élevée de la population dans les grosses agglomérations rurales*

La concentration de la population est une première étape vers l'urbanisation, car elle favorise tout d'abord un certain niveau d'hétérogénéité sociale, qui active la mobilité professionnelle, une concentration de techniques agricoles et de moyens de production. Avec en moyenne un demi-hectare par exploitant agricole dans le Haut-Delta, comment éviter l'intensification des systèmes de culture, la pluri-activité et la mobilité professionnelle ?

A l'origine, les bourgades du delta étaient principalement localisées le long des bras du Nil et des grands canaux où la population, installée sur les bourrelets du fleuve, restait à l'abri de la crue, bénéficiait de l'eau en permanence pour l'agriculture, mais surtout d'une rente de situation le long des axes de transports fluviaux. Ces bourgades vivaient aussi bien du commerce de longue distance entre l'Inde et la Méditerranée, que du transport des produits agricoles vers les grandes villes ou de l'agriculture.

Avec le regain démographique des bourgades dans les années 70, de nombreux villages localisés dans la périphérie des grandes villes ont passé le cap des 10.000 habitants. Ces agglomérations n'ont pas toujours une histoire ancienne, comme c'est le cas des bourgades localisées le long des axes fluviaux. Elles sont en fait des banlieues, sans grand pouvoir économique, où résident les fonctionnaires et commerçants des villes.

J'ai classé en trois catégories les quelque 200 bourgades du delta :

⇒ 40 % sont des bourgades urbanisées, ayant moins de 30 % de la population s'adonnant à temps plein à l'agriculture, et un niveau d'alphabétisation supérieur à la moyenne des zones rurales. Les 3/4 sont des bourgs dynamiques sur le plan démographique. Ces bourgades sont localisées à proximité des

grandes villes et dans de nombreux cas dans un rayon de 30 km du Caire. La population y exerce des activités diversifiées, notamment dans les transports, le commerce et la construction, secteurs qui se sont développés avec l'ouverture économique des années 70. Les migrations pendulaires de travail en direction des chefs-lieux de province ou du Caire sont intenses. Certaines sont devenues véritables banlieues industrielles (textile et chimie) autour des grandes villes du centre du delta. Ces bourgs combinent également des emplois dans les services (entre 25 à 35 % des actifs), dans l'industrie (15 à 30 % des actifs) et dans le tertiaire privé (commerce, transport et construction), ce qui donne à leur population active le même profil que celui de certaines villes secondaires.

Déjà durant les années 60, certaines bourgades localisées à la périphérie des grandes villes avaient commencé à jouer un rôle de banlieue. Toutefois, elles ont rapidement vu leur population stagner du fait de l'augmentation du coût des terres constructibles et de leur trop grande dépendance envers les secteurs économiques urbains en crise, telles l'industrie ou la fonction publique. Le délaissement de l'agriculture a rendu beaucoup plus fragile le développement économique de ces bourgs, souvent véritables banlieues-dortoirs, contrairement aux agglomérations qui ont profité de la proximité des marchés de consommation urbains pour intensifier leur agriculture.

⇒ 35 % sont composés de bourgades restées rurales, mais qui ont su profiter de la proximité des villes secondaires. Si ces villes polarisent beaucoup moins la population rurale que ne le font les grandes, elles favorisent toutefois la scolarisation des jeunes et par là même influent sur le marché de la main-d'oeuvre des bourgs. Il existe par ailleurs des migrations pendulaires de travail entre les bourgs et les villages localisés dans le voisinage de ces villes, d'intensité variable selon l'importance de leur activité industrielle.

La population de ces bourgs travaille dans divers types d'emplois à côté de l'agriculture. Les opportunités offertes par les villes peuvent expliquer en partie leur dynamisme

démographique. Ils connaissent des taux d'accroissement annuels supérieurs à la moyenne ( 2,8 % entre 1976 et 1986).

L'agriculture, dans ces régions bien insérées dans le réseau urbain, a pu s'intensifier et occupe une population importante.

On rencontre plusieurs types de situations.

⇒ *les bourgs en perte de vitesse représentent 25 % des cas étudiés.*

Les bourgs de cette catégorie connaissent en général des taux d'accroissement assez faibles ou moyens (inférieurs à 2,3 % par an).

Les bourgades les plus rurales sont localisées dans les zones les moins polarisées par les villes, en aval des branches du Nil et en marge du centre peuplé. Plus des deux tiers des actifs travaillent dans l'agriculture, mais contrairement aux bourgs agricoles du sud du delta, il n'a pas été possible d'y intensifier la production. L'éloignement des marchés de consommation, la faiblesse des capitaux à investir et, dans le cas des bourgades du Bas-Delta, la difficulté d'accès de façon permanente à l'eau d'irrigation en sont les causes. 10 à 15 % des actifs travaillent dans les services et la part des employés dans l'industrie est très faible, entre 2 et 5 %. Plus des trois quarts de la population sont analphabètes, ce qui explique la faible part des employés dans la fonction publique. Ces bourgs possèdent les mêmes particularités que les villages de leurs districts.

Certains bourgs en perte de vitesse ont toutefois tenté de diversifier leurs activités. Ils sont disséminés dans le centre du delta, entre les bourgs plus dynamiques, polarisés par les villes secondaires. Dans un rayon de 5 à 10 km des villes secondaires, on rencontre autant de bourgs dynamiques que de bourgs qui stagnent. Ces bourgades ont en général 50 à 65 % de leurs actifs qui travaillent dans l'agriculture et 15 à 20 % d'actifs dans les services. La faible part des employés dans l'industrie les différencie des bourgs plus dynamiques.

Comment, dans un pays où l'Etat a peu investi dans le développement rural -la part des investissements dans l'agriculture dans le budget de l'Etat ne cesse de baisser et la petite industrie rurale est complètement délaissée- et où les entrepreneurs ont focalisé leur attention sur Le Caire ou les villes nouvelles, des agglomérations

rurales densément peuplées peuvent-elles enregistrer des taux de croissance démographique de l'ordre de 2,5 à 3 % par an ?

Si on a souvent accusé le développement de l'urbanisation, l'exode rural et les migrations d'appauvrir les campagnes, de les vider de leurs forces vives et d'affecter l'agriculture, on se rend compte que dans le delta du Nil, depuis les années 80, un processus de développement économique et un regain démographique sont à l'oeuvre.

### C. LES NOUVEAUX RAPPORTS ECONOMIQUES DES HABITANTS DES ZONES RURALES ET PERI-URBAINES AVEC LES VILLES ET L'ETRANGER

*Le renforcement des liens économiques entre villes et bourgades : le développement des migrations alternantes*

La proximité des grandes villes a dynamisé les migrations alternantes de travail en provenance des villages et des bourgades. On remarque le net impact de la proximité des villes sur la baisse de la population travaillant dans l'agriculture.

La population active employée dans l'agriculture diminue rapidement à la proximité des grandes villes. Les communes rurales dont moins de 35 % des actifs travaillent dans ce secteur sont localisées dans un rayon de 20 km au nord du Caire, dans la première couronne de communes autour des chefs-lieux de province et de façon très ponctuelle autour de villes industrielles moyennes. Ensuite, de façon concentrique, la part des actifs employés dans l'agriculture augmente régulièrement, pour atteindre des pourcentages supérieurs à 80 % aux marges du delta.

Le recensement de la population de 1976 montrait la part très élevée des actifs quittant leur village pour aller travailler ailleurs : entre 8,6 % et 20 % selon les gouvernorats.

Ces chiffres déjà très élevés laissent supposer qu'en 1986, où les rapports ville/campagne se sont resserrés et où un nombre non négligeable d'urbains est venu s'installer dans les communes limitrophes, les migrations pendulaires touchent une part encore plus importante de la population active qu'auparavant.

Les grandes villes du Centre et du Sud possèdent un pouvoir d'attraction très important sur les campagnes environnantes : entre 30 et 40 % de leurs travailleurs habitent en dehors de la ville. Ces pourcentages représentent quotidiennement des volumes de « migrants pendulaires » de l'ordre de 12 à 13.000 personnes.

Les villes secondaires arrivent à attirer une part non négligeable de travailleurs, bien qu'elle soit inférieure à celle des grandes villes. Les villes situées dans les districts très agricoles de l'ouest de la Ménoufiya ont des bilans ne dépassant pas + 20 %, tandis que celles situées le long de l'axe autoroutier Le Caire-Alexandrie paraissent plus attractives.

Le développement de ce type de relations ville/campagne a été rendu possible par l'expansion des transports en commun privés, activité dans laquelle de nombreux émigrés ont investi. Ainsi, entre 1976 et 1986, le nombre d'actifs ruraux travaillant dans les transports a doublé, passant de 70.000 à 126.000.

#### *Les migrations internationales et l'introduction de capitaux dans les campagnes et zones péri-urbaines*

Suite au boom pétrolier de 1973, les migrations en direction des pays du Golfe ont commencé à prendre toute leur ampleur. Sadate a facilité le départ de milliers de travailleurs vers les pays pétroliers, dans le cadre de la politique de libéralisation de l'économie. On a estimé qu'entre 1974 et 1984, 2.730.000 personnes auraient migré vers les pays pétroliers, pour une durée moyenne de 1,3 an. Cela implique que le quart environ de la population égyptienne aurait été touché directement et indirectement par ces migrations.<sup>2</sup>

En 1990, juste avant la guerre du Golfe, on estimait à 2 millions, dont 44 % en Irak, le nombre d'émigrés.

Les migrants égyptiens appartiennent à deux catégories bien distinctes au regard des besoins des marchés de l'emploi des pays pétroliers : une main-d'oeuvre qualifiée et une main-d'oeuvre non qualifiée, notamment en Irak durant la guerre Iran-Irak. On trouve

<sup>2</sup>ZIBANI N. & BOUCHEZ D., « Les migrations égyptiennes de main-d'oeuvre et leurs enjeux du point de vue de l'« Infitah » : bilan de deux enquêtes nationales », *Revue Tiers Monde*, Tome XXXI, n° 121, janv. mars 1990.

ainsi des diplômés et techniciens, des membres des professions libérales, surtout en Arabie Saoudite et au Koweït. Le gros des manœuvres et des travailleurs agricoles est employé en Irak et en Jordanie, en général clandestinement, pour remplacer la main-d'oeuvre locale manquante.

Les exploitants à l'étroit sur leurs terres, les employés du tertiaire urbain ou local, au pouvoir d'achat érodé par la libéralisation économique, les diplômés au chômage en nombre croissant, sont autant de candidats au départ vers le Golfe, et ceci malgré la dégradation des conditions de travail dans les pays les plus pourvoyeurs d'emplois. L'urbanisation des modes de vie, la nucléarisation des familles, la scolarisation des enfants ont accentué le processus de monétarisation de l'économie des villages et des bourgs, d'où un plus grand besoin de liquidités.

Les migrants qui partent dans les pays du Golfe cherchent généralement à amasser de l'argent pendant un temps déterminé pour améliorer leurs conditions de vie, construire une maison, se marier ou élaborer un projet. Partir n'est pas une décision que l'on prend seul, elle entre dans un projet familial précis qui dépend de la structure familiale. Dans les familles élargies dont plusieurs membres sont majeurs et de sexe masculin, l'émigration sera plus facilement vécue que dans les familles nucléaires aux enfants en bas âge.

Les revenus de l'émigration serviront à construire en dur la maison familiale, à acheter une petite parcelle de terre ou, en cas de migration de plus longue durée, à capitaliser. Les jeunes qui partent seuls essaient en général de s'émanciper de la tutelle paternelle. Se marier et construire une habitation séparée des parents constituent les buts principaux de l'émigration.

Selon l'enquête du Conseil National de la Population, la répartition des remises des émigrés était la suivante :

- ⇒ épargne : 26 %
- ⇒ logement : 21,4
- ⇒ mariage : 10,2 %
- ⇒ véhicule : 8 %

Peu d'émigrés ont investi dans des activités économiques :

- ⇒ achat d'un commerce : 1,8 %
- ⇒ matériel agricole : 0,2 %
- ⇒ matériel industriel : 0,1 %
- ⇒ terre agricole : 1,5 %

Contrairement aux migrations vers les pays européens, où le marché du travail arrive à absorber beaucoup plus de travailleurs non qualifiés sur une longue durée, les migrations permanentes vers les pays du Golfe ont touché principalement les techniciens, ingénieurs et diplômés de haut niveau.

Seuls 366.000 migrants entre 1974 et 1984 auraient été permanents, soit un dixième environ du total. L'émigration constitue une alternative temporaire au manque de ressources dans les villages ou les villes et n'intervient que de façon ponctuelle dans l'amélioration des conditions de vie des familles.

Toutefois, l'expérience de l'émigration dans le Golfe favorise la mobilité des travailleurs. Les actifs qui ont déjà migré à l'étranger ont tendance à travailler en ville à leur retour. Ainsi, les émigrés diplômés, une fois revenus au pays, auront toutes les chances d'aller grossir le flot des migrants pendulaires vers les villes, tandis que les émigrés analphabètes qui auparavant étaient ouvriers agricoles, une fois revenus au village, pourront aller chercher des petits travaux à faire en ville. Leur expérience de l'étranger leur a permis d'avoir une meilleure pratique de la ville, certains ont appris à conduire ou à travailler dans le bâtiment.

## II. LA TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LES ZONES RURALES ET SEMI-URBAINES

L'amélioration des conditions de vie dans les campagnes et les zones péri-urbaines avec la politique de développement rural mise en place par Nasser (électrification, écoles, dispensaires, infrastructure sociales...) mais surtout depuis que les migrations vers les pays du Golfe ont pris de l'ampleur a rendu moins répulsifs bourgs et villages fortement affectés par l'exode rural des années 50 et 60. En parallèle, à une époque où les conditions de vie dans les grandes villes vont en se dégradant (du fait du coût élevé de la vie, de la

pollution, de la détérioration des rapports sociaux et de la surpopulation), elles ont freiné le départ des classes sociales les moins démunies, souvent scolarisées. Les migrations vers les pays du Golfe, si limitées dans le temps soient-elles, et les migrations alternantes vers les villes ont permis d'éviter le départ vers la ville de nombreux ruraux en mal de ressources. Les nouvelles opportunités pour construire au village, grâce aux revenus de la migration, ont aussi largement participé au regain démographique des campagnes.

### A. L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT

Avec le développement de la scolarisation des jeunes et le départ à l'étranger de nombreux ruraux, les tentatives d'émancipation de la classe sociale la plus urbanisée ont eu un net impact sur le paysage villageois.

Les jeunes gens qui désirent se marier sont confrontés à trois possibilités :

- ⇒ soit partir dans le Golfe deux ou trois ans pour amasser de quoi construire une maison pour leur famille ou tout au moins un logement pour le couple ;
- ⇒ soit louer un appartement dans les bourgades les plus urbanisées ;
- ⇒ soit, pour les plus démunis, les jeunes paysans en général, rester sous le toit paternel. Dans le cas des jeunes diplômés sans ressources, ce type de cohabitation est toujours difficile à supporter, notamment s'ils aspirent à épouser une jeune femme ayant fait des études.

Les jeunes cherchant à s'émanciper, préfèrent construire leurs habitations en marge du village, là où la pression sociale est moins forte. Souvent plusieurs frères construisent ensemble un immeuble qu'ils partageront en plusieurs appartements individuels.

Ainsi, en 1986, 29 % des unités d'habitation dans le delta sont des appartements (30 à 40 % des habitations localisées à la périphérie des villes sont de ce type). Dans les zones rurales et péri-urbaines de Damiette, c'est le cas de 80 % des logements.

A la périphérie des bourgades, on voit se développer de nouveaux quartiers où résident les « bandareyyin », qualificatif que l'on donne aux personnes urbanisées qui travaillent en ville. Ces logements possèdent des caractéristiques urbaines : en hauteur, avec sanitaires, mobilier, confort.

Dans un bourg étudié, l'émigration vers les pays du Golfe semble avoir profondément transformé les conditions de vie. On estimait à la fin des années 80 que plus de 20 % des familles avaient envoyé un de leurs membres à l'étranger.<sup>3</sup> Les émigrés ont en effet investi leurs économies dans la construction et l'achat de produits de consommation courante : 37 % et 57 % respectivement. D'après les deux tiers des personnes enquêtées (lors de l'enquête menée par Christoph Reichert en 1989), le principal impact de l'émigration sur le bourg de Chanaouane a été le boom de la construction. Celui-ci a dynamisé le secteur de la petite entreprise artisanale liée au bâtiment (usines de fabrication de briques et de tuiles, atelier de soudure, commerce de fourniture en bois, boutique d'articles sanitaires. Toutes ces entreprises ont été fondées par les migrants de retour.

Les émigrés ont cherché dans certains cas à investir dans l'immobilier dans un but locatif, ce qui a été rendu possible par la demande croissante en logement de jeunes ménages originaires de Chanaouane et de Chébine el-Kom.

#### B. LE DEVELOPPEMENT DE LA SCOLARISATION ET LES CHANGEMENTS D'ASPIRATION DES VILLAGEOIS

Même si les services sociaux restent insuffisants pour la nombreuse population des bourgades, on y trouve des écoles du secondaire, des dispensaires. De plus, les populations peuvent avoir recours aux services urbains facilement accessibles par les transports en commun.

---

<sup>3</sup>REICHERT Christoph, « Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens », *Les migrations dans le Monde Arabe*, IREMAM, CNRS 1991, p. 252.

La scolarisation et la fonctionnarisation des diplômés ont profondément transformé les structures familiales et les modes de consommation.

Bien que de nombreux enfants n'aient pas dépassé le niveau primaire, la généralisation de l'école dans les campagnes a transformé les aspirations de nombreux fils et filles de paysan et a permis à de nombreux ruraux l'accès à la fonction publique. Chaque année, 600.000 nouveaux demandeurs d'emplois entrent sur le marché du travail et sont absorbés par ce secteur d'activités.

C'est dans les régions densément peuplées et à la périphérie des grandes villes que le taux d'analphabétisme est le plus bas. Le meilleur encadrement scolaire et la possibilité de poursuivre des études secondaires dans les villes ainsi que l'amélioration du statut des femmes peuvent expliquer ce processus.

L'analphabétisme féminin a beaucoup baissé depuis les années 70, mais les femmes du delta restent majoritairement analphabètes et le fossé qui les sépare de leurs homologues urbaines est beaucoup plus large que celui existant entre les hommes urbains et ruraux.

Les femmes ayant atteint le niveau secondaire sont principalement embauchées dans la fonction publique. Dans les villages ou les bourgs, nombreuses sont celles qui sont institutrices (un secteur qui embauche beaucoup les jeunes diplômés). Avec l'urbanisation des modes de vie, le travail des femmes est devenu essentiel pour équilibrer le budget familial.

#### C. LE MORCELLEMENT DE LA TERRE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PLURI-ACTIVITE DANS LES ZONES RURALES ET SEMI-URBAINES

Avec des exploitations ne dépassant pas un demi-hectare en moyenne dans le Haut-Delta, en 1981, 40 % des exploitants pratiquaient la pluri-activité. Certaines enquêtes effectuées à la fin des années 70 ont montré que, déjà à cette époque, plus de 50 % des revenus des exploitations agricoles provenaient de l'extérieur (soit du fait de la pluri-activité du chef de ménage, soit de la mise en commun des salaires des enfants). Avec le développement des

migrations vers le Golfe, les revenus extérieurs à l'exploitation ont augmenté.

C'est principalement à proximité des villes et dans les villages ou bourgades (où le niveau de scolarisation est le plus élevé) que la pluri-activité est largement pratiquée.

#### D. LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS NON AGRICOLES DANS LES VILLAGES

C'est la concentration de la population dans un maillage urbain très serré qui a généré l'éclosion d'un marché de consommateurs et favorisé, avec la libéralisation de l'économie, le développement du commerce et des services.

Pour les zones rurales du delta, la croissance du nombre d'emplois dans les établissements du secteur privé et du secteur public a atteint 6,7 % par an entre 1976 et 1986, ce qui s'est traduit par la création de plus de 100 000 emplois. Les entreprises sont généralement de faible taille (en moyenne 1,5 employé).<sup>4</sup> Les entreprises installées dans le monde rural offrent cependant peu d'emplois aux ruraux : seuls 8,7 % des actifs y travaillaient en 1986.

Les villages et les bourgades localisés le long du Nil, dans la périphérie du Grand Caire, ou dans certaines zones nouvellement bonifiées, ont été les plus actifs pour créer des entreprises. 15 %, 20 % voire 40 % des actifs travaillent dans les établissements ruraux des secteurs publics ou privés.

L'émigration vers les pays du Golfe a aussi favorisé le développement de la petite entreprise, notamment dans le domaine de la construction : 25 % de l'épargne des émigrés ont servi à la construction ou à la réfection de logements. D'après l'étude effectuée par le Conseil National de la Population, les émigrés rentrés au pays avant 1984 bénéficiaient à 25,2 % de profits tirés d'entreprises, contre 14,4 % avant l'émigration. Les activités dont ils tiraient le plus de bénéfices étaient commerciales.

<sup>4</sup>CAPMAS, Recensements Généraux des Etablissements de 1976 et 1986.

Les emplois créés par les émigrés se trouvent principalement dans les activités de services ou du commerce, secteurs impliquant faiblement le secteur agricole et ayant peu d'entraînement sur l'économie. La petite entreprise rurale de transformation des produits agricoles n'a pu s'épanouir malgré l'importance du volume de la production agricole, devant la concurrence internationale, le manque de moyens financiers et techniques de la majorité des exploitants, leurs maigres surplus et l'absence de volonté de l'Etat. Les entreprises de transformation de produits agricoles (crémèrie, congélation, conserveries) sont concentrées entre les mains d'une poignée de grands industriels, souvent des trusts étrangers.

#### III. LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'ETAT DEPUIS LA LIBERATION ECONOMIQUE

Jusqu'aux années 70, l'Etat demeura le principal décideur en matière agricole. Légitimé par son contrôle de l'hydraulique, sans lequel aucune vie ne serait possible dans cette oasis fluviale, le pouvoir de l'Etat en matière de gestion de l'espace agricole consistait en :

- ⇒ l'organisation des assolements cultivés en fonction des tours d'eau, des besoins en devises du pays et en produits alimentaires de base ;
- ⇒ la commercialisation et la fixation du prix des cultures stratégiques comme le coton, le riz et le blé ;
- ⇒ la collecte des impôts fonciers ;
- ⇒ l'encadrement technique des agriculteurs par les coopératives agricoles et la distribution des crédits de campagne.

A côté de ce joug de l'Etat, les exploitants conservaient la propriété de la terre, la possibilité de commercialiser les cultures non stratégiques et une certaine marge de manoeuvre pour cultiver d'autres productions selon leur capacité à corrompre les fonctionnaires des coopératives.

Le but de l'Etat nassérien n'était pas d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays, mais de produire des biens agricoles, tels que le coton, vendus à des prix élevés sur le marché international, qui lui

permettent de payer le décollage industriel et d'acheter de quoi nourrir les villes.

Avec le morcellement des exploitations, les paysans du delta eurent de plus en plus de mal à faire vivre leurs familles dans ce contexte d'agriculture contrôlée. Une fois payés les intrants et les services de la coopérative, le coton vendu à 20 % des prix internationaux à l'Etat ne leur laisse que peu de bénéfices. L'agriculture fortement encadrée de l'époque nassérienne ne permit pas aux paysans de développer leurs exploitations. Dans une région où la taille moyenne des exploitations n'atteint pas un hectare, l'Etat a ponctionné durement les paysans, leur faisant payer le développement industriel du pays.

Malgré les énormes efforts pour augmenter les rendements et la productivité des paysans, à l'avènement de Sadate, l'agriculture égyptienne était en pleine crise. En 1974, l'Egypte était importateur net de produits agricoles ; entre 74 et 84, la couverture des besoins en blé n'était que de 28 % et l'importation des produits alimentaires représentait 70 % de la consommation du pays.

#### A. LA LIBERALISATION ECONOMIQUE ET L'AGRICULTURE

Sadate entreprit de libéraliser l'économie du pays en faisant appel aux bailleurs de fonds occidentaux et arabes et en envoyant dans les pays du Golfe plusieurs millions de travailleurs. La part de l'agriculture dans le budget de l'Etat commença à s'éroder : de 25 % on passa à 12 %, avec une part très importante pour la bonification des terres désertiques.

Le chef de l'Etat décida d'apporter une aide aux exploitations capitalistes les plus aptes au changement et liquida en partie les coopératives. Il était devenu patent que le système de collectes et de livraisons obligatoires faisait l'objet de nombreux détournements, de même que les subventions aux intrants agricoles.

L'Etat a laissé les paysans riches entreprendre tout en ayant un moyen de contrôler les assolements et une partie des surplus. Ils ont créé des coopératives spécialisées et diversifié leurs cultures. Ils sont arrivés à détourner à leur profit les crédits au développement

agricole (en 1975, 50 % des crédits coopératifs ont bénéficié aux 8 % d'exploitants ayant 20 feddans et plus) pour bâtir une agriculture très capitaliste, mécanisée, utilisant peu de main-d'oeuvre et plus rentable. Ils maîtrisent désormais la commercialisation des produits frais, laitiers, maraîchers, et celle des intrants.

Les agriculteurs peuvent depuis lors produire plus librement des cultures rentables. Les plans de culture « obligatoires » sont de moins en moins suivis par les exploitants agricoles, notamment dans les régions où la pression foncière est très forte. Ils favorisent les cultures qui ont connu un essor important avec le développement de la demande urbaine, comme le fourrage pour la production de viandes et laitages, le maraîchage et les légumes.

De plus, l'Etat fixe de moins en moins le prix au producteur des cultures obligatoires. Depuis 1976, le prix du blé n'est plus fixé par l'Etat. Devant le refus des exploitants de cultiver le coton, le gouvernement a dû relever les prix au producteur en 1989, même s'ils restent encore bien inférieurs à ceux du marché international.

Si Nasser entreprit de favoriser les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, il prit cette décision à une époque où la population était deux fois moins importante qu'à la fin des années 70. De plus, si l'Egypte retirait de l'exportation du coton des bénéfices importants, les termes de l'échange ont joué en sa défaveur. Elle a doublement perdu sur ce terrain, car non seulement sa dépendance s'est accrue, mais le prix de vente de son coton longue fibre a brusquement chuté sur les marchés internationaux. Alors qu'elle pouvait importer 21 tonnes de blé en 1960 en vendant une tonne de coton, elle n'en obtenait plus que 9,4 tonnes 15 ans plus tard.<sup>5</sup>

Pour intensifier les systèmes de culture dans un pays où les exploitations sont extrêmement morcelées et pallier le déficit de la balance des paiements, certains experts ont proposé l'option maraîchère : remplacer le coton et les cultures peu rentables par des cultures de haute valeur ajoutée comme les légumes et les fruits. Le marché visé n'était pas l'Europe, déjà saturée par les importations

<sup>5</sup>MIREL Pierre, *L'Egypte des ruptures*, Sindbad, 1982, p. 123.

des pays méditerranéens, mais les pays arabes du Golfe et la bourgeoisie égyptienne.

Une autre option consistait à augmenter la production du coton et du riz pour obtenir des devises en parallèle avec l'exportation des fruits et des légumes. Mais cela impliquait tout d'abord une réduction des superficies plantées en bersim, le principal fourrage égyptien, donc du cheptel bovin. Le 5ème Plan a appelé à une mécanisation complète de l'agriculture en 1990.<sup>6</sup>

Malgré la diminution des superficies cultivées en céréales et en coton, la production agricole de l'Égypte a augmenté en moyenne de 5,2 % pour les céréales et de 6 % pour le coton, entre 1974 et 1984, ceci grâce à une amélioration des rendements.<sup>7</sup>

## B. LES RESULTATS DE LA POLITIQUE DE LIBERALISATION

### *Les rendements : parmi les plus élevés au monde*

L'Égypte connaît des rendements agricoles qui sont parmi les plus élevés du monde. Pour l'ensemble des céréales, elle se plaçait en 1984 au troisième rang des pays du Tiers Monde, avec un rendement moyen de 4,326 tonnes à l'ha. Elle vient au 4ème rang des pays du Tiers Monde pour le blé, au 3ème pour le riz avec 5,310 tonnes/ha et au 4ème pour le maïs avec 4,737 tonnes/ha. Pour le coton, elle occupe le 5ème rang : 2,500 tonnes/ha.<sup>8</sup>

### *L'accentuation de la dépendance alimentaire de l'Égypte*

La consommation alimentaire a fortement augmenté depuis 1975 sous l'effet de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation par individu.

En effet, la consommation totale de blé a augmenté de 6 % par an de 1960 à nos jours, ce qui représente une progression de 1,9 % par tête sur toute la période de 1960 à 1986. De plus, la part des ruraux ne travaillant plus dans l'agriculture augmente d'année en année, ce qui

<sup>6</sup>RICHARDS Alan, « The agriculture crisis in Egypt », *The Journal of Development Studies*, vol. 16, n°3, avril 1980, p.313.

<sup>7</sup>IRETON François, *Revue de la Presse Égyptienne* no 24/25, 1986, p. 248-249.

<sup>8</sup>IRETON François, 1986, p. 248-249.

fait que les campagnes sont largement déficitaires en céréales. Depuis quelques années, une partie du blé importé est redistribuée par l'intermédiaire des coopératives alimentaires dans les villages et les bourgs. Ces agglomérations rurales et semi-urbaines sont ainsi devenues dépendantes des villes pour leur alimentation en produits de base.

### *La concurrence entre l'alimentation humaine et l'alimentation animale : le fléau de l'agriculture égyptienne*

En 1981, sur 6,6 millions de feddans récoltés dans le delta, 28,6 % étaient consacrés au bersim, 17 % au maïs et 11 % au blé.

Si l'on prend en compte le fait que la moitié de la production du maïs est destinée à l'alimentation animale et que les rendements du blé souffrent de l'avantage donné à la production de la paille, on peut dire que sur les 28,2 % des terres cultivées en maïs et en blé, plus d'un tiers est destiné à l'alimentation animale. C'est donc au total près de 40 % des terres récoltées du delta qui alimentent le bétail.

Si l'exploitation paysanne ne peut vivre sans élevage traditionnel -il constitue un apport en protéine à la famille, en fumure à l'agriculture, est une source d'énergie et sert de banque aux paysans les plus démunis-, il n'en demeure pas moins que pour un pays qui importe environ 80 % du blé qu'il consomme, il paraît irrationnel qu'un tiers des superficies récoltées serve à l'alimentation animale.

### *La préférence accordée aux productions fruitières et maraîchères pour l'exportation : un marché complètement saturé*

Le contrôle réduit des assolements par le ministère de l'Agriculture et le maintien des prix des céréales payés aux producteurs à des niveaux bas ont poussé les exploitants agricoles à se tourner vers le maraîchage : entre 1961 et 1981, la superficie cultivée en légumes a plus que doublé tandis que celle cultivée en vergers a triplé, alors que le marché interne n'arrive pas à en absorber la moitié et que les marchés étrangers sont saturés.

## C. LA POLITIQUE DE LIBERALISATION, LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

### *Le morcellement des exploitations*

Entre 1961 et 1981, le nombre d'exploitations agricoles a augmenté de 50 % dans le delta, en parallèle à une augmentation de 2,5 % des terres cultivées et de 5 % des terres récoltées.

La taille moyenne des exploitations était d'un peu plus d'un hectare, et d'un demi-hectare dans le Haut-Delta. Dans cette dernière région, 75% des exploitants ne possèdent pas plus d'un demi-hectare.

Des études ont montré que dans cette région du monde où les systèmes de culture sont très intensifs, la taille de reproduction d'une exploitation était d'un hectare, soit deux fois la taille moyenne des exploitations localisées dans les zones surpeuplées. Toutefois, si le nombre d'exploitations a augmenté, la part des chefs de famille travaillant dans l'agriculture a diminué -elle est passé de 67 % en 1976 à 50 % en 1986- et a même diminué en valeur absolue de 3,4 % entre 1976 et 1986. C'est dans les gouvernorats densément peuplés que la baisse a été la plus forte : de 7 à 10 %.

### *La politique libérale de Sadate a créé une double agriculture :*

⇒ une agriculture traditionnelle menée par une multitude d'exploitations qui arrivent à survivre grâce à des apports de ressources extérieures ou en intensifiant leur production. Les micro-exploitants cherchent en général à satisfaire leur autoconsommation et à se procurer des liquidités par des salaires extérieurs, tandis que les exploitants de plus de 2 ou 3 feddans tendent à ne vivre que des revenus de leurs terres. Dans le Haut-Delta, 40 % des exploitants agricoles sont pluri-actifs et se tournent principalement vers l'autoconsommation.

Les petits exploitants ne cultivent que pour l'autoconsommation et pratiquent la polyculture-élevage, avec un système comprenant les céréales (blé et maïs) qui sont destinées à la fois à l'alimentation humaine et au fourrage des animaux et le bersim. Bien que les rotations agricoles soient imposées par l'Etat, les paysans ont tendance à favoriser ces cultures au détriment du

coton. Les exploitations de moins d'un feddan ne sont pas viables économiquement, même si elles s'intensifient.

On n'utilise que la main-d'oeuvre familiale et principalement la main-d'oeuvre féminine.

⇒ une agriculture capitaliste et mécanisée entreprise par les paysans riches (les moyens exploitants non touchés par la Réforme Agraire) et par les grands propriétaires qui ont profité des programmes de bonification. Mais ceux-là mêmes qui auraient pu produire des excédents vivriers pour le marché national concentrent leurs investissements sur des productions comme le maraîchage, les vergers et l'élevage d'animaux de boucherie destinés à la consommation des élites urbaines et à l'exportation. Ainsi la production d'aliments de base (céréales, sucre et huiles) pour les villes reste bien en deçà des besoins nationaux.

Depuis la libéralisation économique, ce sont les exploitants riches qui ont pu profiter des aides de l'Etat et intensifier leur production. Avec l'amélioration du niveau de vie et l'urbanisation des modes de vie, les productions à forte valeur ajoutée comme les viandes, les laitages, le maraîchage et les fruits, non contrôlées par l'Etat, ont vu leurs volumes s'élever très rapidement. Et c'est principalement dans l'aire d'influence des grandes villes et là où l'irrigation est pérenne que les paysans arrivent le plus à intensifier leurs productions.

## CONCLUSION

Dans un espace complètement saturé par la population, le delta du Nil a connu de nombreuses transformations économiques, sociales et spatiales depuis une vingtaine d'années.

Dans cette région qui a déjà atteint des niveaux d'intensification agricole très élevés, l'agriculture ne peut plus nourrir les excédents démographiques qui chaque année dépassent 800.000 personnes. Jusqu'au début des années 70, le seul exutoire pour les populations rurales sans terre ou sans travail était Le Caire. Actuellement, cette mégapole ne peut plus accueillir en grand nombre des migrants.

Avec l'ouverture économique de Sadate, l'émigration dans le Golfe et l'embauche de nombreux ruraux dans la fonction publique urbaine, la population rurale a réussi à maintenir sa résidence dans les bourgs et les villages tout en travaillant en ville ou dans les petites entreprises locales. C'est dans les nouveaux rapports que tissent les bourgades du delta avec les villes que l'on peut comprendre le dynamisme des zones rurales. Les grandes villes sont pour les ruraux des agglomérations pourvoyeuses d'emplois et de services et de grands marchés de consommation pour les productions agricoles.

Toutefois, la politique agricole de l'Etat ne s'est pas dirigée vers une amélioration des conditions de vie des paysans. L'Etat continue à taxer lourdement les petits exploitants et à encourager les grands exploitants capitalistes, au détriment de la petite agriculture paysanne et des entreprises de transformation des produits agricoles.

## LA CROISSANCE DES VILLES MOYENNES AU MAROC : LE CAS DE SETTAT ET BERRECHID

Driss BEN ALI

### RESUME

*Les deux villes moyennes de Settât et Berrechid, proches de Casablanca, ont connu une forte croissance depuis une dizaine d'années ; celle-ci est due à leur position comme centres de réception des migrants ruraux, à l'installation de nombreuses industries, et au rôle administratif et de services qui leur est dévolu par l'Etat. Cette expansion favorise l'éclosion de nouvelles élites, qui prennent leur essor grâce à la spéculation foncière, et grâce aux champs laissés libres par le désengagement de l'Etat.*

### SUMMARY

*The two medium-sized cities of Settât and Berrechid, near Casablanca, witnessed a fast growth during the past decade; it is due to their position as reception centres of rural migrants, to the establishment of numerous industrial plants, and to the administrative role given to them by the State. This growth favours the burgeoning of new elites, that take their impetus thanks to the speculation on real estate, and to the fields left free par the retreat of the State.*

# URBANISATION ET AGRICULTURE EN MEDITERRANEE : CONFLITS ET COMPLEMENTARITES

Conjuguer les besoins au niveau national ou local pour une planification physique de l'occupation des sols, et une demande de péréquation entre zones rurales et urbaines pour le partage des ressources naturelles, demeure un exercice difficile sans l'appréhension des phénomènes d'évolution spatiale.

Cette complexité est pour une bonne partie liée à la définition même que l'on peut retenir de ces zones et aux outils dont nous disposons actuellement et qui sont nécessaires à la mesure de ces changements.

Ce document est le fruit d'un colloque international « Urbanisation et Agriculture », organisé à Tunis (Tunisie) en Novembre 1994, sous la direction du CIHEAM et appuyé par la Commission Européenne et le Ministère de l'Agriculture de Tunisie.

Des experts méditerranéens ont débattu de l'origine des divergences de lectures, ainsi que conceptuelles, concernant l'aménagement des espaces ruraux et urbains dans les différents pays riverains de la Méditerranée.

Leur apport et les propositions de travail en commun formulés dans cet ouvrage démontrent que l'ampleur des problèmes d'occupation spatiale, d'environnement et de croissance économique nécessite l'établissement d'un « dialogue » entre les différents espaces.



9 782738 442147

ISBN : 2-7384-4214-5



L'Harmattan

Histoire et Perspectives Méditerranéennes

Sous la direction de  
Driss Ben Ali, Antonio Di Giulio,  
Mustapha Lasram, Marc Lavergne

# URBANISATION ET AGRICULTURE EN MEDITERRANEE : CONFLITS ET COMPLEMENTARITES

URBANISATION ET AGRICULTURE  
EN MEDITERRANEE :  
CONFLITS ET COMPLEMENTARITES

Sous la direction de  
Driss Ben Ali, Antonio Di Giulio,  
Mustapha Lasram, Marc Lavergne



L'Harmattan

Histoire et Perspectives Méditerranéennes

1996

Ciheam